

Ukrainiens : faisons le point !

Yves Gigon (UDC)

Dès le début du conflit ukrainien, la Suisse et le Jura ont accueilli les déplacés de guerre qui ont fui les zones de conflit. Grâce à un large élan de solidarité, notre Canton a réussi à mener à bien cette mission, au prix d'efforts considérables. Alors que le conflit dure maintenant depuis plus de deux ans, il paraît important de dresser un bilan de la situation pour notre Canton et de se rendre compte de l'effort qui est fourni pour l'accueil des déplacés de guerre en provenance de l'Ukraine.

Au vu de ce qui précède, je remercie le Gouvernement de répondre aux questions suivantes :

- 1. Combien de personnes à protéger se trouvaient dans le canton au 1^{er} janvier 2023 ? Et au 1^{er} janvier 2024 ? Quelles étaient les proportions d'Ukrainiens et de personnes d'autres nationalités ?**
- 2. Le Gouvernement connaît-il le dernier lieu de domicile des personnes concernées ? Si oui, donnez sous forme de tableau le nombre de personnes concernées par région de l'Ukraine au 1^{er} janvier 2023 et au 1^{er} janvier 2024.**
- 3. A combien s'est élevé le coût financier de l'accueil des Ukrainiens dans notre canton en 2022 et en 2023 ? Quelles sont les prévisions pour 2024 ?**
- 4. Quelle était la part assumée par la Confédération et la part assumée par le Canton du Jura ?**
- 5. Combien d'hommes en âge de combattre (20 à 50 ans), Ukrainiens, sont sur le territoire jurassien ? En sachant que l'Ukraine a demandé le rapatriement de tous les hommes en âge de combattre, le Gouvernement, étant conscient que plus il y aura de soldats déserteurs, plus la guerre se prolongera, ne pense-t-il pas que ces personnes devraient être au front, dans leur pays, pour défendre leur patrie ?**

Yves Gigon (UDC)

Co-signataires

- Laurence Studer (UDC)
- Francine Stettler (UDC)
- Romain Schaer (UDC)
- Irmin Rais (UDC)
- Lionel Montavon (UDC)
- Alain Koller (UDC)

Intervention déposée officiellement le 13 mai 2024